# Licence Psychologie

**La psychologie est l'étude scientifique des activités humaines dans leurs contextes familiaux, sociaux, organisationnels et culturels : elle vise à comprendre les pensées, les affects et les comportements des individus.**

## Présentation

La psychologie est l'étude scientifique des activités humaines dans leurs contextes familiaux, sociaux, organisationnels et culturels : elle vise à comprendre les pensées, les affects et les comportements des individus. Conformément au référentiel national, la licence de psychologie est une formation générale qui vise l'acquisition progressive, sur trois années, du socle commun des connaissances et compétences fondamentales de la discipline.

À l'interface entre les sciences humaines et sociales et les sciences de la vie, elle propose également une formation de base en psychobiologie et en neurosciences. C'est sur ce socle commun que reposera ensuite la spécialisation préparée en master.

Cette formation sensibilise les étudiantes et étudiants à la diversité des fonctions du psychologue et leur donne quelques premiers repères pour la recherche scientifique en psychologie, mais elle n'offre pas les compétences requises pour une pratique professionnelle de la psychologie.

*Pour rappel, la licence de psychologie ne permet pas à elle seule de faire usage du titre de psychologue en France.*

### Les + de la formation

Porté par l'Institut de Psychologie de Lyon (IPsyL), ce diplôme associe standards élevés d'exigence académique, ancrage fort dans les terrains et la

### Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

### Public

#### Niveau(x) de recrutement

- BAC

### Durée de la formation

3 ans

### Discipline(s)

- Mention/diplôme

### Responsable(s) de la formation

Responsable de formation : Tanguy Leroy.
Scolarité :psycho-l1@univ-lyon2.fr; psycho-l2@univ-lyon2.fr; psycho-l3@univ-lyon2.fr

**Coût de la formation**

Le montant des droits d' inscription en licence, fixé au niveau national, évolue chaque année universitaire. Pour plus d'informations, consultez la page Droits et montants d'inscription.

professionnalisation, et adossement à des laboratoires de recherche pour une formation de pointe répondant aux enjeux sociétaux actuels en santé, éducation, travail et solidarités.

## Candidature

### Modalités de candidature

Les modalités de candidature varient selon le niveau d'entrée et la situation de la candidate ou du candidat.

- **Pour les personnes souhaitant candidater en Licence 1** : les candidatures s'effectuent via Parcoursup. Les candidates et candidats non européens peuvent relever d'une procédure spécifique, notamment la Demande d'admission préalable (DAP).
- **Pour les personnes souhaitant candidater en Licence 2 ou Licence 3** : les candidatures s'effectuent via eCandidat, selon le calendrier de candidature de l'Université Lumière Lyon 2. Cette procédure concerne notamment les personnes non inscrites à l'Université Lumière Lyon 2.
- **Pour les candidates et candidats non européens résidant dans un pays couvert par Campus France** : la candidature s'effectue via la procédure Études en France sur le site Campus France du pays de résidence.

Pour connaître la procédure correspondant à votre situation et les dates de candidature, consultez notre page dédiée aux candidatures.

# Et après ?

### Niveau de sortie

- Licence

## Activités visées / compétences attestées

#### Compétences communes visées du diplôme

- RNCP39023BC01 - Utiliser les outils numériques de référence
- RNCP39023BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse
- RNCP39023BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
- RNCP39023BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel
- RNCP39023BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

• RNCP39023BC06 - Situer l'analyse d'une activité humaine au sein de la psychologie et de ses sous-disciplines (en connaissance des terrains d' intervention du psychologue)
• RNCP39023BC07 - Analyser une activité humaine en mobilisant les concepts scientifiques fondamentaux en psychologie
• RNCP39023BC08 - Se servir des outils et méthodologies fondamentaux de la psychologie
• RNCP39023BC09 - Participer à la production de connaissances scientifiques en psychologie
• RNCP39023BC10 - Agir en tant que professionnel de la relation à autrui

**Connaissances communes visées du diplôme**

• Compétences transversales :
• Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
• Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
• Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
• Développer une argumentation avec esprit critique
• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
• Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
• Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
• Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
• Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
• Compétences spécifiques :
• Situer les apports de la psychologie dans le champ des Sciences humaines et sociales et des Sciences de la vie

• Situer et articuler les apports des sous- disciplines de la psychologie pour l'analyse de l'activité humaine.
• Situer et articuler les apports des grandes approches théoriques de la psychologie pour expliquer les activités et les états d'un individu ou d'un groupe dans une perspective plurielle
• Rendre compte de la diversité des pratiques professionnelles des psychologues à travers notamment la connaissance des terrains.
• Rendre compte du caractère pluridisciplinaire des activités du psychologue
• Caractériser et expliquer les aspects normaux et pathologiques du fonctionnement psychique et des activités d'un individu
• Caractériser et expliquer les fonctionnements cognitif, affectif, conatif et neurocognitif normaux et pathologiques organisant les activités d'un individu
• Caractériser et expliquer l'évolution des activités d'un individu tout au long de sa vie en tenant compte de son exposition à des facteurs de vulnérabilité développementale
• Caractériser et expliquer les influences réciproques entre les activités d'un individu et son environnement social
• Mobiliser des démarches scientifiques allant de l'analyse à la production des connaissances en psychologie et identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs en psychologie
• Utiliser les démarches d'évaluation et d'intervention, utiliser les méthodes (méthode expérimentale, clinique), les techniques (entretiens, enquête, observations) et les outils (questionnaires, échelles, tests) de recueil de données
• Utiliser les techniques d'analyses quantitative (statistiques) et qualitative (de contenu, dynamique des interactions, etc.) de données issues de questionnaires, d'entretiens, d'observations, de tests, etc.
• Mettre en œuvre une démarche de recherche ou d'intervention de terrain
• Utiliser des ressources documentaires et développer une argumentation sur la base de théories et d'études préexistantes,
• Fixer les objectifs et la problématique d'une étude, proposer des hypothèses, et mettre en œuvre les méthodes adéquates de recueil et d' analyses de données, et en discuter les implications.
• Interagir avec les publics et les professionnels dans le respect du code de déontologie des psychologues, de l'éthique de la recherche et de la législation concernant spécifiquement les psychologues
• Interaction avec autrui : savoir développer sa posture professionnelle, avoir une écoute bienveillante, adapter sa façon de communiquer dans sa relation à autrui, adopter une attitude réflexive, savoir identifier des vulnérabilités et des fragilités, reconnaître la souffrance d'autrui, etc.
• Questionner son impact sur les personnes et les environnements sociaux au sein desquels on évolue
• Restituer de façon intelligible ses observations, ses questions, et rendre compte de sa découverte d'une pratique professionnelle Dans certains

établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

## Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Intervenant psycho-éducatif Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) Accompagnant d' Elèves en Situation de Handicap (AESH) Ecoutants et accueillants pour des associations de soutien aux malades ou personnes en situation de vulnérabilité Accueillant de personnes en difficultés médico-sociales et/ou leurs familles, Métiers de l'animation en association périscolaire et en maisons de retraite Formateurs d'adultes et conseillers en formation continue dans le secteur de la formation et de l'éducation Accompagnateurs dans des colonies/centres de vacances Médiateur, médiateur familial (sous réserve de formation complémentaire) Conseiller missions locales, conseiller bureau d'information jeunesse, conseiller en insertion sociale et professionnelle, chargé de mission Chargé de communication dans les champs relevant des sciences humaines et sociales ou de la santé mentale Gestionnaire en Ressources Humaines.
D'autres insertions professionnelles sont possibles (sous réserve de l'obtention du concours ou d'une formation complémentaire pour certains emplois ou encore de la validation d'une licence professionnelle préparée en 1 an après une L2 de psychologie), notamment dans les fonctions impliquant des relations humaines et la relation d'aide (par exemple conseiller d'insertion et de probation, médiateur).